

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT REUNION DU 25 MARS 2008

Le gouvernement, réuni mardi 25 mars 2008, a pris des arrêtés.

Plan de lutte contre la Babésiose Bovine en Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement a pris un projet d'arrêté relatif aux dispositions administratives et techniques à mettre en oeuvre pour l'éradication de la babésiose bovine en Nouvelle-Calédonie.

La stratégie d'éradication de la maladie a été formalisée avec l'appui des vétérinaires australiens qui ont porté assistance à la Nouvelle-Calédonie depuis le mardi 11 mars 2008, date du premier arrêté portant déclaration d'infection sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Ce nouvel arrêté détaille l'ensemble des mesures sanitaires (injection d'imidocarbe et traitement anti-tiques), de police (restriction des déplacements d'animaux) et de contrôle qui seront prises pour la mise en oeuvre opérationnelle de cette stratégie.

Il actualise également la liste des éleveurs dans les zones de séquestration et de protection.

Réorganisation des circonscriptions de l'enseignement primaire

Le gouvernement a pris un arrêté pour réorganiser les circonscriptions de l'enseignement primaire.

Toutes les écoles primaires de la Nouvelle-Calédonie sont en effet rattachées à une circonscription, dotée d'un inspecteur, de secrétaires et de conseillers pédagogiques. Ces circonscriptions ont pour mission d'assurer le contrôle pédagogique et apportent un service de proximité aux enseignants.

Les sept circonscriptions ont donc été redéfinies pour :

- Correspondre d'avantage aux limites provinciales : par exemple, Poya était rattachée à une circonscription de la province Sud alors qu'administrativement, la plus grande partie de la commune appartient à la province Nord.

- Assurer une plus grande mixité sociale à l'intérieur de chacune d'entre elles.
- Et anticiper les évolutions démographiques, notamment dans le Grand Nouméa.

Subvention pour le Challenge Michelet

Le gouvernement a accordé une subvention de 1,5 million à l'association organisatrice du Challenge Michelet, qui se déroulera cette année en novembre, à Poya.

Organisé par des professionnels du travail social, le Challenge Michelet permet à quelque 450 jeunes en difficulté, issus des trois provinces, de se retrouver à l'occasion de compétitions sportives.

La Nouvelle-Calédonie apporte son concours, à hauteur de 15 % du budget total, depuis quatre ans à cette manifestation au titre des actions de prévention de la délinquance.

Soutien au lycée professionnel de Koné

Le gouvernement a autorisé la cession à titre gratuit d'un véhicule, réformé de la direction des affaires sanitaires et sociales, afin qu'il soit utilisé comme support pédagogique dans les ateliers du collège de Koné.

Revalorisation des salaires des fonctionnaires territoriaux

Le gouvernement a décidé de revaloriser de 0.5 % le traitement des fonctionnaires territoriaux de façon à suivre l'augmentation intervenue en début d'année dans la fonction publique d'Etat.

En bref ...

- Melle Marie-Lise Gauchou est autorisée à pratiquer le démarchage et la vente à domicile en Nouvelle-Calédonie.
- Le gouvernement a autorisé sept inscriptions au registre des transporteurs, 33 cartes professionnelles de conducteur de TRP (transport routier de personnes) et 12 autorisations de transport et une autorisation d'exploitation de véhicules de location avec chauffeurs de VLC (véhicule de location avec chauffeur).
- La compagnie Air Calédonie est autorisée à exploiter des services aériens réguliers intérieurs pour une période du 31 mars au 31 octobre 2008.